

Secrétariat des
services en
langue française

www.gov.mb.ca/fls-slf

Rapport sur les
services en langue française
2005-2006

Manitoba 

Table des matières

Glossaire	3
Message du ministre	4
Évolution de la mise en œuvre des SLF	6
Points saillants de 2005-2006	12
Secrétariat des services en langue française.....	13
Centres de services bilingues	14
Coopération intergouvernementale	15
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne	15
Entente Canada-Manitoba relative aux services en français	15
Entente Manitoba–Nouveau-Brunswick et Entente Manitoba–Québec	16
Forum <i>ConverGence</i>	17
<i>Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award</i>	18
Réalisations de 2005-2006	19
Affaires intergouvernementales et Commerce	20
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales.....	20
Commission de la fonction publique	22
Conservation / Gestion des ressources hydriques.....	22
Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport	22
Culture et Patrimoine.....	22
Service de traduction	23
Sport.....	24
Tourisme.....	24
Éducation et Formation professionnelle	25
Énergie, Sciences et Technologie.....	26
Finances.....	27
Industrie, Développement économique et Mines.....	27
Justice.....	28
Santé et services sociaux.....	29
Santé Manitoba et Vie saine Manitoba	29
Offices régionaux de la santé.....	30
Services à la famille et Logement	33
Bureau d’Enfants en santé Manitoba	35
Conseil communauté en santé du Manitoba Inc.....	36
Transports et Services gouvernementaux	37
Travail et Immigration	39

Table des matières (suite)

Sociétés de la Couronne et organismes extra-ministériels	40
Commission de régie du jeu du Manitoba.....	40
Conseil des arts du Manitoba	41
Corporation manitobaine des loteries.....	42
Manitoba Hydro.....	43
Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillessement en santé	44
Société des alcools du Manitoba.....	45
Société d'assurance publique du Manitoba	45
Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	46
Bureaux de l'Assemblée législative	47
Élections Manitoba	48
Bureau de l'ombudsman du Manitoba	48
Défis de 2005-2006	49
Ressources humaines	50
Communication	51
Prestation de services	52
Données sur les postes désignés bilingues – 2005-2006	54
Annexe – Énoncé de politique (mars 1999)	57

Glossaire

- AMBM Association des municipalités bilingues du Manitoba
- CCS Conseil communauté en santé
- CDEM Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
- CMFC Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
- CSB Centres de services bilingues
- CUSB Collège universitaire de Saint-Boniface
- DSFM Division scolaire franco-manitobaine
- ORS Office régional de la santé
- SFM Société franco-manitobaine
- SLF Services en langue française

Message du ministre



Greg Selinger

Ministre responsable des services en langue française

Depuis son entrée en vigueur en 1989, la politique sur les services en langue française a connu une évolution remarquable. Au début, les mesures prises pour appliquer la politique étaient principalement axées sur la prestation des services. Durant les quelques dernières années, notre gouvernement a adopté une approche beaucoup plus globale qui, au-delà de la simple prestation des services, a pour objet de promouvoir la vitalité de la communauté francophone. Ainsi, un nombre croissant d'initiatives débordent le cadre strict des services en français et visent plus largement l'épanouissement de la communauté francophone.

Dans les lignes qui suivent, j'aimerais donner quelques exemples de réussites tangibles de notre gouvernement en 2005-2006 dans une variété de dossiers touchant la francophonie.

Santé et services sociaux

Le gouvernement a reconnu en 2004 le Conseil communauté en santé (CCS) à titre de porte-parole officiel de la communauté francophone en matière de santé et de services sociaux.

Dans la foulée de cette désignation, le CCS s'est vu confier en 2005 la responsabilité d'un centre de ressources qui dispense les services suivants : aide au recrutement de personnel bilingue, traduction, formation linguistique et acquisition de ressources documentaires. Ces divers services de soutien relevaient précédemment du centre *Santé en français* qui exerçait ses activités sous l'égide des Offices régionaux de la santé du Manitoba. Cette intégration vise à favoriser une meilleure synergie entre les fournisseurs de services de santé et de services sociaux et la communauté francophone.

En décembre 2005, notre gouvernement a édicté le *Règlement sur les services en français* (199/2005) en vertu de la *Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille*. Selon ce règlement, chaque régie a l'obligation d'établir annuellement un plan de services en français et de le faire approuver par le ministre des Services à la famille.

Petite enfance

Le gouvernement du Manitoba, de concert avec le gouvernement du Canada, a financé la mise sur pied de quatre centres de la petite enfance et de la famille pendant les deux dernières années. Les centres ouverts en 2005-2006 sont situés à l'École Saint-Jean-Baptiste et à l'École Réal-Bérard à Saint-Pierre-Jolys.

Ces centres ont pour but de fournir, au sein des écoles francophones locales, une gamme complète de services et de ressources intégrés pour tous les parents d'enfants, et ce, du stade prénatal jusqu'à l'âge scolaire. Ce modèle qui connaît un grand succès a été conçu ici même au Manitoba par la Coalition francophone de la petite enfance et de la famille, laquelle regroupe la Division scolaire franco-manitobaine, la Fédération provinciale des comités de parents, la Société franco-manitobaine et Enfants en santé Manitoba.

Justice

J'ai annoncé au nom de notre gouvernement, en décembre 2005, l'adoption d'un ensemble de mesures visant à favoriser la nomination d'un plus grand nombre de personnes bilingues aux tribunaux quasi-judiciaires (par exemple, la Commission d'appel des accidents de la route, la Commission de la location à usage d'habitation et le Conseil manitobain d'appel en matière de santé).

Collaboration gouvernementale-communautaire

Le gouvernement du Manitoba s'est associé au gouvernement du Canada et à la communauté francophone pour tenir le tout premier forum fédéral-provincial-communautaire sur la francophonie manitobaine. Intitulé *ConverGence : Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble*, ce forum s'est déroulé en mars 2006 dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie*.

Grâce au Forum, les fonctionnaires ont pu se familiariser davantage avec la réalité de la communauté francophone et ainsi mieux s'outiller pour répondre aux besoins de celle-ci sur le plan des services en français et de l'appui au développement. Le Forum a aussi donné aux fonctionnaires des deux ordres de gouvernement et à la communauté francophone une excellente occasion de tisser des liens plus étroits et d'établir collectivement une vision nouvelle axée sur une collaboration encore plus intense et fructueuse.

C'est également en marge de ce forum que le *Prix Ronald-Duhamel* a été décerné pour la première fois. Institué conjointement par le gouvernement du Manitoba, le gouvernement du Canada et la communauté francophone du Manitoba, ce prix unique en son genre vise à souligner la contribution de fonctionnaires fédéraux ou provinciaux s'étant distingués au service de la francophonie au Manitoba.

Francophonie internationale

Pendant les derniers mois de l'année 2005-2006, le gouvernement du Manitoba a collaboré avec Affaires étrangères Canada et divers organismes communautaires francophones pour préparer la tenue de la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la prévention des conflits et la sécurité humaine. Événement d'envergure internationale, cette conférence a eu lieu en mai 2006 et s'est avérée un franc succès. Ses travaux ont mené à l'adoption de la Déclaration de Saint-Boniface 2006.

En terminant, je tiens à remercier de leur soutien les instances administratives visées par la politique ainsi que le public et les groupes francophones. Sans leur concours, les réussites que nous connaissons n'auraient jamais pu devenir réalité. Il nous reste bien sûr encore beaucoup à faire, et c'est précisément en continuant à œuvrer ensemble que nous parviendrons à surmonter les défis.

Évolution

de la mise en œuvre des SLF et principales initiatives

Politique sur les services en langue française (SLF) du gouvernement du Manitoba

Mesures permanentes en matière de SLF : formulaires et documents bilingues, panneaux bilingues dans les centres de services désignés, services dans les deux langues officielles en personne ou par télécommunication grâce à des personnes bilingues travaillant dans des centres de services désignés, contributions à la prestation constante de services de traduction pour les municipalités bilingues, participation à diverses initiatives et divers projets francophones touchant la culture, l'éducation, les jeunes, l'économie, etc.

1989-1991

- Introduction de la politique en matière de services en langue française (SLF) en novembre 1989
- Mise en œuvre des SLF en vertu de la politique officielle et pour la continuation de certains projets élaborés avant l'adoption de la politique
- Étude sur les façons et les moyens d'assurer des services de santé en français (Rapport Gauthier)
- Signature de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles

1991-1993

- Élaboration d'un ensemble complet de lignes directrices pour la mise en œuvre de la politique mettant l'accent sur l'offre active de services en langue française
- Création du Comité consultatif sur les services de santé en français et premières mesures de suivi découlant des recommandations du Rapport Gauthier
- Publication du *Guide des services en langue française*, un document d'information et de promotion
- Installation de panneaux routiers bilingues dans les zones désignées
- Soutien à la prestation de services de traduction pour les municipalités bilingues

1993-1995

- Élaboration des plans de mise en œuvre des services en français conformément aux lignes directrices, pour les ministères, les sociétés de la Couronne concernées et les établissements de santé désignés dans le Rapport Gauthier
- Établissement d'une maison de seconde étape pour les femmes francophones et leurs enfants (victimes de violence familiale)
- Mise sur pied d'un service de ressources spécial, *Santé en français*, pour aider les établissements de santé désignés dans leurs activités de planification et de prestation de services en français
- Création de la Division scolaire franco-manitobaine
- Renforcement des dispositions de la Partie III de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* en ce qui concerne la prestation des services en langue française
- Renouvellement de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles

1995-1997

- Efforts particuliers visant à assurer la mise en œuvre satisfaisante de la politique :
 - Séances d'information et de présentation d'une vidéocassette sur l'offre active, à l'intention des personnes occupant des postes désignés dans des bureaux désignés
 - Cours de français destinés aux personnes occupant des postes désignés
- Études sur les façons et les moyens d'offrir des services sociaux en français (pour les personnes âgées, les personnes handicapées, etc.)
- Approbation et planification des travaux de construction d'un centre du patrimoine franco-manitobain
- Désignation d'Offices régionaux de la santé en vue d'assurer la prestation de services en langue française dans le contexte du regroupement et de la régionalisation des services de santé
- Création du Groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire au Manitoba
- Soutien aux initiatives de développement économique dans la communauté francophone

1997-1999

- Évaluation de l'offre et de la prestation de services par rapport à l'énoncé de la politique (Rapport Dubé)
- Révision de la politique en matière de SLF (Rapport Chartier)
- Modification de la politique et des lignes directrices qui s'y rapportent (selon les recommandations du Rapport Chartier)
- Élaboration d'un règlement sur les obligations des Offices régionaux de la santé en matière de SLF
- Promotion des SLF notamment à l'aide d'Internet
- Amélioration des SLF dans les zones désignées grâce à de nouvelles technologies et à des approches différentes (Projet d'amélioration des systèmes, etc.)
- Création d'un comité consultatif des services sociaux en langue française
- Désignation de certains organismes de services sociaux recevant des fonds du gouvernement provincial qui doivent veiller à offrir leurs services en français
- Construction du Centre du patrimoine franco-manitobain comme annexe au Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
- Décision du Conseil des ministres d'établir des centres de services gouvernementaux bilingues dans les régions désignées

1999-2002

- Création d'une équipe de facilitateurs des SLF associée au Secrétariat des SLF
- Approbation par le Conseil du Trésor et planification détaillée pour mettre sur pied trois centres bilingues de services gouvernementaux à Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Boniface et Saint-Pierre-Jolys
- Renouvellement de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles pour la période de 2000 à 2004
- Mise sur pied d'un centre de soins primaires complètement bilingue à Saint-Boniface
- Création du poste de coordinateur du recrutement de personnel de la santé bilingue
- Création du Conseil communauté en santé pour remplacer le Comité consultatif sur les services de santé en français
- Élaboration, avec l'aide de plusieurs intervenants, d'un modèle pratique pour la prestation en français des services de la GRC
- Amélioration du financement de la DSFM grâce à l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles, volet Éducation
- Construction de l'école française Christine-Lespérance (M-8) dans le sud de Saint-Vital
- Entente tripartite pour la mise sur pied d'un comité paritaire visant à favoriser le développement économique et la coopération
- Subvention de 300 000 \$ à Francofonds pour souligner l'Année de la Francophonie canadienne
- Élaboration, finalisation et approbation de plans des SLF dans divers ORS, organismes de services sociaux, ministères et sociétés de la Couronne désignés
- Publication annuelle d'un rapport sur les SLF

2002-2006

- Ouverture officielle des trois premiers Centres de services bilingues (CSB) à Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Boniface et Saint-Pierre-Jolys
- Mise sur pied d'un tribunal itinérant provincial et d'un poste de généraliste des services judiciaires au CSB de Saint-Pierre-Jolys
- Désignation du Conseil communauté en santé (CCS) à titre de porte-parole officiel de la communauté francophone dans les domaines de la santé et des services sociaux
- Édiction du *Règlement sur les SLF* (199/2005) en vertu de la *Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille*
- Plus grand accent sur la collaboration intergouvernementale par la signature :
 - d'ententes de coopération avec le Nouveau-Brunswick, le Bas-Rhin (Alsace) et le Québec
 - de l'Entente auxiliaire de coopération Canada-MB sur la promotion des langues officielles – Coopération intergouvernementale sur les affaires francophones
 - de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français 2005-2006 à 2008-2009
- Nouveau modèle de financement pour la DSFM qui reconnaît coûts additionnels et différentiels
- Entente Canada-MB sur le partage des frais relatifs à la construction d'une école française S1-S4 dans le sud de Saint-Vital
- Ouverture de l'école française Jours de plaine (M-S4) à Laurier
- Mise sur pied de quatre Centres de la petite enfance et de la famille
- Ouverture du Centre de santé Montcalm à Saint-Jean-Baptiste
- Lancement du centre d'appel *Health Links-Info Santé*, dont la composante française est assurée par le Centre de santé Saint-Boniface
- Initiative d'Accueil francophone en immigration (féd-prov-SFM)
- Adoption d'un ensemble de mesures visant à favoriser la nomination d'un plus grand nombre de personnes bilingues aux tribunaux quasi-judiciaires



Points saillants
de 2005-2006

Secrétariat des services en langue française

Le Secrétariat des services en langue française (SLF) est chargé de guider et de superviser la mise en œuvre de la politique sur les SLF du Manitoba de manière à respecter le concept de l'offre active de services. Le Secrétariat des SLF conseille le gouvernement du Manitoba, et en particulier le ministre responsable des SLF, au sujet du développement des services gouvernementaux en français, et lui fait des recommandations à cet égard. Il sert également de liaison entre le gouvernement et les organismes francophones de la province.

Le 5 décembre 2005 lors du lancement de la campagne promotionnelle *Mon choix, mon droit en français* de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), M. Greg Selinger, ministre responsable des SLF, a profité de l'occasion pour annoncer, au nom du gouvernement du Manitoba, un ensemble de mesures visant à promouvoir la nomination aux divers tribunaux quasi-judiciaires d'un plus grand nombre de personnes qui maîtrisent parfaitement l'anglais et le français. Ces mesures d'offre active devraient permettre aux Manitobains et Manitobaines francophones d'exercer plus facilement leur droit d'être servis et entendus dans la langue officielle de leur choix. Auparavant, selon la pratique habituelle au Manitoba, les tribunaux quasi judiciaires entendaient les affaires en français avec l'aide d'interprètes.

En 2005-2006, le Secrétariat des SLF et ses facilitatrices ont offert des conseils et de l'aide à diverses instances administratives sur la mise en œuvre des services en langue française, ont présenté des séances d'orientation sur le concept de l'offre active et ont poursuivi l'étude et l'élaboration des plans des SLF. Le coordinateur des centres de services bilingues (CSB) a continué à diriger le processus de planification pour l'établissement des CSB à Sainte-Anne, à Saint-Laurent et dans le quartier sud de Saint-Vital.

Le Secrétariat des SLF a servi de ressource pour le Conseil communauté en santé, qui est le représentant officiel de la communauté francophone dans les domaines des services de santé et des services sociaux. Le conseiller spécial a présidé le Comité consultatif des services sociaux en français, dont le mandat est de conseiller le gouvernement du Manitoba sur les moyens à utiliser pour atteindre les objectifs de la politique sur les SLF dans le secteur des services sociaux. Il a également présidé le Groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire au Manitoba et le Groupe de travail sur le développement du tourisme en français. Il a coprésidé le comité consultatif établi pour régler les questions ayant trait à la prestation de services de la GRC dans les deux langues officielles. Le Secrétariat des SLF a fourni un soutien logistique au

Comité du partenariat pour le développement économique des francophones du Manitoba.

Le Secrétariat des SLF a coordonné 231 inscriptions pour la formation en français des employés du gouvernement du Manitoba, une augmentation par rapport à l'année dernière. La formation offerte incluait deux projets pilotes pour le personnel de Services à la famille et Logement, des séances de perfectionnement sur place pour le personnel du CSB à Saint-Pierre-Jolys, le tutorat à frais partagés pour un certain nombre de ministres et de sous-ministres, et un cours de perfectionnement professionnel en ligne.

Au cours de l'exercice, le Secrétariat des SLF a examiné 15 plaintes, ainsi que diverses questions sur les SLF soulevées par le public. De même, il a organisé des forums et des réunions sur les SLF avec des représentants des ministères et de la communauté franco-manitobaine afin d'échanger des renseignements et des idées sur des questions particulières et de formuler des recommandations ou d'élaborer des solutions et des stratégies.

Centres de services bilingues (CSB)

Les Centres de services bilingues (CSB), en collaboration avec les Services de communication du Manitoba, ont travaillé sur leur stratégie promotionnelle. Le nouveau slogan, *Votre accès communautaire aux programmes et services gouvernementaux*, donne une meilleure idée des services offerts par les centres. De plus, les centres ont organisé un plus grand nombre d'activités d'extension, y compris des présentations à l'occasion des rencontres parents-enseignants dans diverses collectivités. Ils ont également organisé des réunions d'information pour le public sur des sujets tels que le *crystal meth* et les *gangs*.

La responsabilité des services offerts par le gouvernement fédéral dans les CSB existants à Saint-Boniface, à Saint-Pierre-Jolys et à Notre-Dame-de-Lourdes a été transférée de Patrimoine canadien à Services Canada. Ce transfert comportait également un ajout de services, y compris les services d'assurance-emploi et la possibilité de faire une demande de carte de numéro d'assurance sociale ou de permis d'embarcation de plaisance.

Le CSB — Région urbaine, situé à Saint-Boniface, a accueilli une plus grande clientèle de nouveaux immigrants en raison des services offerts par l'Accueil Francophone, un organisme chargé d'aider les nouveaux arrivants francophones à s'établir au Manitoba. Le centre a collaboré avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba en vue du lancement d'une importante campagne de sensibilisation, *Mon droit, mon choix, en français*, financée par les gouvernements fédéral et provincial. Le lancement a eu lieu le 5 décembre 2005.

Les CSB font également partie du groupe de travail sur les centres d'accès communautaires, qui a pour mandat d'élaborer des stratégies et des outils d'intérêt commun et de travailler à l'établissement de normes pour la prestation de services. Des discussions concernant une stratégie d'image de marque pour les centres d'accès sont en cours.

Dans le cadre d'une deuxième phase d'établissement de CSB, le gouvernement du Manitoba s'est engagé à mettre sur pied des centres à Sainte-Anne, à Saint-Laurent et dans le sud de Saint-Vital. En 2005-2006, le Secrétariat des SLF a poursuivi ses rencontres avec les ministères provinciaux dans le but d'établir leur participation éventuelle aux trois prochains centres. La démarche du Secrétariat des SLF a été de planifier simultanément les trois prochains CSB, tenant compte du fait que chacun aura ses particularités et que le calendrier de chaque centre devra être établi en conséquence.

Des négociations ont eu lieu entre la municipalité rurale de Saint-Laurent, le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle et le Secrétariat des SLF concernant le financement d'un poste d'adjoint administratif pendant un an à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à Saint-Laurent. Le financement de ce poste permettra à la GRC de maintenir une présence bilingue accrue dans cet endroit.

Coopération intergouvernementale

Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

Le ministre responsable des SLF et le conseiller spécial du Secrétariat des SLF ont participé activement à la réunion de la Conférence ministérielle sur les affaires francophones, qui a eu lieu à Régina les 13 et 14 octobre 2005. Dans le cadre de ces assises, les représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont souligné leurs dix ans de collaboration en adoptant un nouveau mandat pour la Conférence et en la renommant « Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne ». Le conseiller spécial a également participé à un certain nombre de rencontres nationales du Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne.

Entente Canada-Manitoba relative aux services en français

En mai 2005, M. Greg Selinger, ministre responsable des SLF, et M^{me} Liza Frulla, ministre de Patrimoine Canada à l'époque, ont signé une nouvelle *Entente Canada-Manitoba relative aux services en français 2005-2006 — 2008-2009*. Dans le cadre de cette entente à frais partagés, la contribution de 1,2 millions de dollars du Manitoba a été jumelée par le Canada afin d'appuyer l'élaboration, la prestation et le développement de services gouvernementaux de qualité en français pour la

communauté francophone du Manitoba, et de soutenir les initiatives à effets structurants qui visent à accroître sa vitalité. De plus, un financement de projets spéciaux de 225 000 \$ a été accordé à l'initiative *Image de marque bilingue pour le Manitoba*, la contribution fédérale étant de 100 000 \$.

Membres de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne



Rangée arrière, de gauche à droite : M. John Stecyk (représentant du ministre du YK), M. Denis Ducharme, ministre (AB), M. John van Dongen, ministre (C-B), M. Mauril Bélanger, ministre (CA), M. Len Taylor, ministre (SK), M. Greg Selinger, ministre (MB), M. Wilfred Arsenault (représentant du ministre de l'Î-P-E), M. John Ottenheimer, ministre (TN-L), M. Benoît Pelletier, ministre (QC), M. Léo-Paul Charest (représentant du ministre du N-B).

Rangée avant, de gauche à droite : M^{me} Naullaq Arnaqu (représentant du ministre du NU), M^{me} Madeleine Meilleur, ministre (ON), M^{me} Vaughne Madden (représentant du ministre de la N-E).

Entente Manitoba–Nouveau-Brunswick et Entente Manitoba–Québec

Le Secrétariat des SLF a coordonné, pour le Manitoba, l'inclusion des projets à financer en 2005-2006 en vertu du *Protocole d'entente Manitoba/Nouveau-Brunswick sur la coopération interprovinciale entre le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Nouveau-Brunswick* et l'*Accord de coopération et d'échange entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Manitoba*. Les projets suivants ont été cofinancés :

Organismes	Projets mis en œuvre par le Manitoba et le Nouveau-Brunswick	Contribution provinciale
Le Festival des Vidéastes du Manitoba (FVM) et Cinémarivie	Le formateur du Manitoba est allé une semaine au Nouveau-Brunswick pour travailler avec des étudiants et il en est revenu avec un produit à présenter au festival du Manitoba, dont le thème était « la démocratie ». L'étudiant du Nouveau-Brunswick était membre du jury du festival manitobain.	6 000 \$
La Maison des artistes visuels francophones (MAVF) et l'Agence de mise en marché des œuvres d'art (AMMOA)	L'AMMOA a donné des conseils éclairés pour la création d'une galerie commerciale pour les membres de la MAVF.	9 200 \$
Cinémental Inc. et le Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA)	Possibilités d'échanges et de partage d'idées, de défis et de solutions.	2 800 \$

Organismes	Projets mis en œuvre par le Manitoba et le Québec	Contribution provinciale
La MAVF, Graff, le Centre Action Art Actuel, et le Regroupement des centres d'artistes du Québec	Projet en six volets dont des échanges dans les domaines de la gravure gravure et de l'art contemporain, de la formation, du mentorat et de la création de pages Web.	12 500 \$
Le 100 Nons et le Festival international de la chanson de Granby	Formation et perfectionnement professionnel des directeurs de musique francophones et mentorat.	9 000 \$
La MAVF, la Manitoba Printmakers' Association and Graff	Formation d'artistes francophones en gravure contemporaine, menant à une exposition d'artistes du Manitoba et du Québec.	3 500 \$

Forum ConverGence

Le Conseil fédéral du Manitoba, le Secrétariat provincial des SLF et la Société franco-manitobaine (SFM) ont organisé le premier forum fédéral-provincial-communautaire sur la francophonie manitobaine, qui s'est déroulé les 16 et 17 mars 2006 à l'Hôtel Fort Garry, dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie*.

Intitulé *ConverGence : Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble*, le forum visait à engager les fonctionnaires à un changement de culture organisationnelle afin de satisfaire aux obligations linguistiques de leur gouvernement respectif. Les fonctionnaires ont eu la possibilité de connaître davantage les besoins de la communauté francophone et d'en faire l'évaluation dans le cadre de leur mandat respectif

À la fin de mars 2006, Consultation Deroche Consulting a présenté un rapport sur les résultats des ateliers et des séances plénières qui ont eu lieu au cours du forum. Le rapport, intitulé *Traits principaux d'un modèle gagnant de collaboration gouvernements-communauté*, a été communiqué à tous les participants.

Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award

Officiellement lancé en mars 2005, le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award* a été remis pour la première fois le 16 mars 2006 dans le cadre du Forum *ConverGence*, qui s'est déroulé au cours des fêtes des *Rendez-vous de la Francophonie*.

Initiative conjointe de la Société franco-manitobaine, du Conseil fédéral du Manitoba et du Secrétariat provincial des SLF, le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award* a été créé pour reconnaître un fonctionnaire ou un groupe de fonctionnaires fédéraux ou provinciaux s'étant distingué au service de la francophonie au Manitoba. Le prix a été nommé en l'honneur de Ronald Duhamel pour souligner son importante contribution.

Les lauréats du Prix sont deux équipes, l'une provinciale et l'autre fédérale, qui ont été reconnus pour leur contribution à la conception, à la création et à la mise en œuvre des trois CSB au Manitoba à Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Boniface et à Saint-Pierre-Jolys. M. Edmond LaBossière, ancien conseiller spécial du Secrétariat provincial des SLF, et M. Mike Styre, co-président du comité directeur des langues officielles du Conseil fédéral du Manitoba, ont accepté le Prix au nom de l'équipe provinciale et de l'équipe fédérale, respectivement.

La sculpture remise au lauréat ou au groupe de lauréats a été commandée à l'artiste franco-manitobain, Gary Tessier. *Triad*, une œuvre ayant des éléments de bronze et de granite, « consiste en trois piliers, amalgamant l'abstrait et le figuratif et placés en cercle, dont les personnages aux bras tendus vers le haut et enchevêtrés représentent la coopération entre les deux gouvernements et la communauté. Les bras tendus vers le haut sont des signes de célébration. »



De gauche à droite : M. Edmond LaBossière, co-lauréat du Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award; M^{me} Carolyn Duhamel; M^{me} Natalie Duhamel; M^{me} Karine Duhamel; l'honorable Maria Chaput, sénatrice et maîtresse de cérémonie de la soirée; et M. Mike Styre co-lauréat du Prix.



Réalisations
de 2005-2006

Affaires intergouvernementales et Commerce

Le ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce continue d'adopter de manière active le principe de l'approche proactive pour offrir les SLF du gouvernement. Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba a offert, pour toutes les ententes fédérales-provinciales, un protocole bilingue de services et de communications qui couvrait, entre autres, tout le matériel d'information publique, les panneaux, les sites Web, les avis aux médias et les communiqués.

Le Secrétariat d'infrastructures Canada-Manitoba a participé à de longues discussions avec de nombreux organismes francophones relativement à des projets potentiels dans le cadre du programme Infrastructures Canada-Manitoba et de l'Entente de partenariat économique Canada-Manitoba.

Le processus de consultations publiques a permis de fournir des services d'interprétation simultanée afin d'obtenir de manière active des commentaires dans les deux langues. Les sites Web du ministère sont presque tous complètement bilingues. Des sites Web particuliers établis pour des projets précis, surtout les pages visant à faire participer le grand public, sont fournis dans les deux langues officielles.

Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales

En 2005-2006, Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba a poursuivi l'expansion des services en langue française (SLF) et l'élaboration de partenariats plus solides avec les organismes francophones, les communautés bilingues et les municipalités. Les bureaux Profitons des possibilités de croissance (PRO) et les centres de compétence ayant du personnel bilingue ont accru leur capacité à procurer des services de vulgarisation, de l'expertise technique et de l'aide dans les deux langues officielles, avec des panneaux indiquant les services offerts et le personnel disponible. Le ministère a activement encouragé son personnel à améliorer la prestation des SLF en participant à des activités comme le forum *ConverGence* en mars 2006 et en suivant des cours de formation linguistique.

Pendant l'exercice, des efforts importants ont été faits pour veiller à ce que le public puisse communiquer avec les bureaux PRO et recevoir des services en français et en anglais. La Section des programmes et services sur le site Web d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, affichée dans les deux

langues officielles, a aidé à mieux faire connaître les SLF. Il y a eu un changement évident du nombre important de publications destinées au public, maintenant offertes en anglais et en français. Ces publications sont une aide formidable dont le personnel de l'ensemble du ministère se sert pour continuer à donner des renseignements techniques en français, sur demande.

Dans les bureaux désignés, des efforts concertés ont été faits pour répondre aux demandes reçues dans les deux langues officielles par un moyen de télécommunication, afin d'encourager les clients à discuter de leurs questions dans la langue officielle de leur choix. Des efforts ont été faits pour veiller à ce que la documentation d'information, dont les feuilles de renseignements sur les produits de base, les textes publicitaires et les publications de recettes, demeure très visible et d'accès facile dans les bureaux désignés.

Voici d'autres réalisations importantes du ministère :

- Des séances de consultation et des réunions d'information, comme la séance Créer des possibilités à Sainte-Anne qui était axée sur les stratégies de développement économique rural au Manitoba, offraient des services d'interprétation simultanée, des présentations en français et en anglais, et la possibilité d'utiliser les deux langues officielles au cours des discussions des questions et réponses.
- La documentation officielle, les publications, la documentation du programme de la conférence et les panneaux relatifs aux principales activités étaient offerts en anglais et en français; les initiatives importantes comme le Forum rural comprenaient des promotions bilingues et des entrevues avec les médias dans les deux langues officielles.
- Tous les documents du volet environnemental conjoint du Cadre stratégique fédéral-provincial-territorial pour l'agriculture ont été produits dans les deux langues officielles.
- Les formules de demandes et les brochures du programme de mise en œuvre dans le cadre de l'Initiative de la salubrité des aliments étaient bilingues, et la traduction continue de la section des questions et des réponses a été entreprise.
- Des feuilles de renseignements importants ainsi que des demandes et des contrats d'assurance ont été traduits régulièrement. Le matériel publicitaire des ventes (les imprimés et les médias dont la radio) et les rappels des dates limites ont été fournis dans les deux langues officielles.

Commission de la fonction publique

En 2005-2006, la Commission de la fonction publique a participé, au besoin, au recrutement de candidats pour les postes désignés bilingues dans divers ministères et organismes gouvernementaux. La Commission a continué à veiller à l'amélioration de la version française des offres d'emploi apparaissant sur 1-2-3 Accès, sur son site Web.

Conservation / Gestion des ressources hydriques

Le ministère de la Conservation a continué à fournir des services dans les deux langues officielles en finançant partiellement (25 %) et de façon continue trois postes de spécialistes de l'information pour les CSB de Saint-Boniface, de Saint-Pierre-Jolys et de Notre-Dame-de-Lourdes. Au cours de l'exercice 2005-2006, le ministère a également élaboré un plan visant à donner accès à l'information de son site Web dans les deux langues officielles, et a axé son aide sur les zones de parcs dans les régions désignées, le système de réservation des parcs et les brochures. Le ministère a commencé à revoir son plan des SLF avec l'intention de faire concorder le document avec les exigences actuelles.

Le ministère de la Gestion des ressources hydriques du Manitoba, qui est encore en train de mettre en œuvre son plan des SLF, a lancé sa campagne *L'eau propre. Pour moi. Pour vous. Pour toujours.* avec des panneaux, un livret, de la publicité et des brochures dans les deux langues officielles. Le plan de gestion du réservoir du lac Stephenfield (juin 2005) a été publié en anglais et en français, et des services d'interprétation ont été offerts au cours de la journée porte ouverte publique. La documentation du Programme d'indemnisation pour dommages attribuables au fonctionnement d'urgence du canal de dérivation en 2005 a été publiée dans les deux langues officielles.

Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport

Culture et patrimoine

Le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme a aidé la communauté francophone en 2005-2006 en octroyant 52 680 \$ aux collectivités et aux organismes francophones dans le cadre du programme Place aux communautés. Le Programme de subventions destinées au patrimoine a contribué 39 395 \$ alors que onze bibliothèques municipales bilingues ont reçu des subventions de

fonctionnement totalisant 261 320 \$. Le ministère a également appuyé un certain nombre d'initiatives spéciales dans la communauté francophone en offrant une aide financière pour divers groupes ou projets francophones, notamment :

- le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys pour l'aider à établir des programmes et des systèmes administratifs;
- l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge pour élaborer un plan de réduction du déficit et une stratégie financière à long terme;
- l'Alliance Chorale Manitoba pour une révision des programmes et une stratégie de promotion;
- l'École Sainte-Agathe pour élaborer un volet sur les adolescents pour le festival d'art Festival des Mots;
- l'Association Canada-France (Manitoba) pour l'organisation du 55^e Congrès Canada-France à Winnipeg.

Le ministère a poursuivi ses efforts pour offrir dans les deux langues officielles son site Web qui contient de l'information sur les programmes, des références et des ressources. Cela s'est traduit par l'ajout de 100 plaques commémoratives en français du Conseil manitobain du patrimoine, la production de nouveaux modèles bilingues à utiliser sur le site Web pour d'autres petites publications et l'offre du réseau MAPLIN (site Web des bibliothèques) en français. Également, 89 biens décrits en français ont été inclus dans le nouveau Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Le Répertoire est un partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à créer une liste permanente de tous les sites du patrimoine désignés du Canada.

Service de traduction

Le Service de traduction a fourni des services de traduction et d'interprétation dans les deux langues officielles aux ministères et aux organismes gouvernementaux, aux sociétés de la Couronne et à l'Assemblée législative.

En 2005-2006, le Service de traduction a embauché deux traducteurs, dont l'un a été détaché auprès d'Éducation et Formation professionnelle pour aider ce ministère avec la prestation de ses SLF. Il a également mis en œuvre un plan de relève pour les interprètes afin de veiller à ce que les services soient maintenus lorsque les interprètes prendront leur retraite.

En 2005-2006, le Service de traduction a présenté une proposition de financement au Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles pour la formation et le perfectionnement professionnel des traducteurs et des interprètes. Justice Canada a approuvé la proposition qui aidera le Service de traduction à poursuivre ses stratégies de maintien des services aux tribunaux.

La Section de l'interprétation fournit des services d'interprétation aux tribunaux, à l'Assemblée législative, aux ministères et aux organismes gouvernementaux qui tiennent des rencontres publiques ou organisent des réunions nationales ou internationales. En 2005-2006, la demande a représenté 245 jours ouvrables de travail d'interprétation et de recherche, et a nécessité une présence à 158 séances d'interprétation.

Service de traduction	2004-2005		2005-2006		Pourcentage d'augmentation	
	Pages	Mots	Pages	Mots	Pages	Mots
Traduction de l'anglais au français	14 267	3 566 750	15 699	3 924 750	10,0 %	10,0 %
Traduction du français à l'anglais	2 157	539 250	2 318	579 500	7,5 %	7,5 %
Total	16 424	4 106 000	18 017	4 504 250	9,7 %	9,7 %

Sport

Le bureau des sports du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme a aidé le Directeur des sports, une initiative coordonnée par le Conseil jeunesse provincial (CJP), à augmenter les occasions offertes aux Franco-Manitobains de participer à l'élaboration de programmes et d'activités sportives en français. Le bureau des sports a permis au Directeur des sports de recevoir 30 000 \$ d'aide annuelle par le biais de Sport Manitoba. Le Directeur des sports a reçu annuellement jusqu'à 12 000 \$ provenant des recettes de loteries pour l'aider avec ses projets spéciaux.

Le bureau des sports du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme était l'organisme principal de la Province chargé de guider et d'aider le comité organisateur des Jeux de la Francophonie canadienne qui ont eu lieu en 2005 à Winnipeg. La Province a fourni 310 000 \$ pour financer les coûts d'organisation des jeux.

Tourisme

Le Secrétariat du tourisme de Culture, Patrimoine et Tourisme a été établi le 1^{er} avril 2005. Le Secrétariat est chargé de l'administration du financement provincial de la nouvelle société de la Couronne Voyage Manitoba. Voyage Manitoba a participé au Groupe de travail sur le développement du tourisme en langue française avec le Secrétariat des SLF en ce qui concerne les services fournis et a continué à mettre sur le marché le tourisme francophone en travaillant en coopération avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). Voyage Manitoba a également participé à la promotion du tourisme francophone au Manitoba, en Saskatchewan et en

Alberta par le biais de son abonnement au Corridor touristique francophone de l'Ouest (CTFO), ainsi qu'à la publication de documents promotionnels en français comme le *Guide d'exploration de l'Ouest canadien* (70 000 exemplaires). Divers salons professionnels à Montréal et à Québec ont également fait la promotion du tourisme francophone.

L'Entente de partenariat économique Canada-Manitoba a fourni un financement au CDEM et à Entreprises Riel. Le volet d'Entreprises Riel comprenait l'aide accordée pour l'exploitation de ses centres d'information touristique à Saint-Boniface et à Saint-Norbert, ainsi que pour les initiatives de développement économique dans le district bilingue de la ville de Winnipeg (Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital). Conformément à l'Entente de partenariat économique Canada-Manitoba, la Province du Manitoba va contribuer 600 000 \$ au cours d'une période de trois ans qui se terminera le 31 mars 2007.

Éducation et Formation professionnelle

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et celui de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba se partagent un bureau des SLF pour veiller à la mise en œuvre de la politique sur les SLF dans toutes les régions et à la nomination de personnel bilingue aux postes désignés bilingues. Le personnel des SLF soutient ces efforts en veillant à la traduction des sites Web et de tous les documents publics ainsi qu'à leur publication simultanée en ligne afin de mieux servir la clientèle de langue française. Le personnel des SLF s'est également efforcé d'améliorer les services offerts au public du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle par les mesures suivantes :

- la participation à la sélection des candidats aux postes désignés afin de veiller à ce que les postes bilingues soient occupés par du personnel bilingue.
- l'encouragement des employés qui sont intéressés à suivre une formation en langue française en leur donnant les renseignements et les possibilités appropriées à cet égard;
- les conseils donnés au personnel ministériel sur les divers services fournis par le bureau des SLF.

En 2005-2006, le coordonnateur des SLF, le directeur des Services d'administration scolaire et des représentants du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme ont embauché un autre traducteur pour travailler exclusivement pour les deux ministères de l'éducation. L'embauche du nouveau traducteur a amélioré l'efficacité des services de traduction offerts dans le cadre de la politique sur les SLF.

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a préparé plusieurs ressources en anglais et en français sur divers sujets à l'intention des éducateurs, des parents et des élèves au cours de 2005-2006. Le ministère a également organisé le Forum manitobain sur la sécurité dans les écoles 2006. Le forum, intitulé *Nous pouvons faire une différence!*, a donné aux élèves et aux adultes l'occasion d'examiner les questions liées à la sécurité à l'école, de leur point de vue unique. De même que les offices régionaux de la santé, le ministère a commencé à élaborer des stratégies quant à la planification en vue d'une pandémie. Il a demandé aux divisions scolaires de prendre part au processus de planification et d'assister à plusieurs ateliers pour se préparer à de possibles urgences sanitaires. Tous les documents existaient dans les deux langues officielles. L'initiative de mentorat en musique *Rockers manitobains* a également été annoncée simultanément en anglais et en français à toutes les écoles manitobaines à l'automne 2005.

Le Bureau de l'éducation française (BEF) a élaboré et traduit un grand nombre de programmes d'études et de directives liées à l'éducation en langue française. Le BEF a également élaboré *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés* en collaboration avec le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation de base.

La Direction des services de l'emploi et de la formation professionnelle et la Commission du canal de dérivation ont élaboré divers documents se rapportant à l'embauche d'employés qualifiés pour le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. Tous les documents existaient dans les deux langues officielles.

De nombreux sites Web des deux ministères de l'éducation ont été traduits ou mis à jour afin d'être offerts dans les deux langues officielles. Parmi ces sites, mentionnons ceux des directions suivantes : Éducation internationale, Services aux sourds et aux malentendants, Écoles en santé, Éducation des Autochtones, Guide des services aux particuliers, Aide aux étudiants Manitoba, Ici Jeunesse et Études indépendantes.

Énergie, Sciences et Technologie

Énergie, Sciences et Technologie a axé ses efforts sur l'offre de nouveaux documents en anglais et en français, tels qu'indiqués, selon l'intérêt du public potentiel. Le ministère continue à faire des progrès dans la mise en œuvre de la politique sur les SLF en augmentant sa présence sur Internet comme principal moyen de communication de l'information et des services dans les deux langues officielles, et en identifiant les employés ministériels qui peuvent fournir des services en français.

Finances

À nouveau en 2005-2006, grâce à l'excellent travail effectué par le Service de traduction, les documents du budget de Finances Manitoba ont été publiés dans les deux langues officielles. La réunion du 25 octobre 2005 à Saint-Jean-Baptiste, qui a eu lieu pendant les consultations publiques préliminaires sur le budget qui visent à donner aux Manitobains et Manitobaines l'occasion de faire part de leurs commentaires sur le budget provincial, était bilingue et comprenait des services d'interprétation en anglais et en français. Le ministère finance également en partie (25 %) et de façon continue trois postes de spécialistes de l'information situés dans les CSB de Saint-Boniface, de Saint-Pierre-Jolys et de Notre-Dame-de-Lourdes.

La Division des taxes et des impôts et la Division de la consommation et des corporations continuent d'offrir des services à la population manitobaine dans les deux langues officielles. Toutes les régions ont été en mesure d'offrir des services en français sur demande. Toutes les formules ont été produites en français comme l'indique le Plan des SLF.

La Direction de la location à usage d'habitation a ajouté deux agents bilingues à des postes non désignés. Cela devrait faciliter la planification de la relève lorsque certains titulaires de postes bilingues désignés prennent leur retraite. Le Bureau des conseillers des demandeurs, une nouvelle direction de la Division de la consommation et des corporations, a été ouvert officiellement en mai 2005 avec deux postes désignés. Le Bureau a pris des arrangements pour que l'agent administratif bilingue puisse suivre un cours de perfectionnement professionnel au CUSB.

Industrie, Développement économique et Mines

Industrie, Développement économique et Mines (IDEM) Manitoba a offert des SLF de manière active dans deux secteurs d'activités : celui de la Division des ressources minières et celui de la Division des services d'aide à l'entreprise. Le ministère a travaillé en collaboration avec ses partenaires actuels et des organismes et ministères tels que le CDEM, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest et le ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce du Manitoba. Ces partenariats stratégiques ont permis au ministère de continuer d'offrir des SLF aux Manitobains et Manitobaines et à ses clients nationaux et internationaux. En outre, le ministère finance en partie (25 %) et de

façon continue trois postes de spécialistes de l'information situés dans les CSB de Saint-Boniface, de Saint-Pierre-Jolys et de Notre-Dame-de-Lourdes.

La politique sur les SLF est mise en œuvre au cours d'activités journalières et incorporée dans la planification et la prestation de campagnes promotionnelles, de manifestations particulières et de consultations d'affaires, et dans la création de publications et de communications sur Internet et, en partenariat avec le CDEM, dans l'offre d'ateliers et de séminaires de planification en affaires aux collectivités francophones. Pour mieux servir les collectivités francophones, le Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba (CSEC-M) offre des sites en région, notamment à Saint-Boniface, à Saint-Pierre-Jolys, à Notre-Dame-de-Lourdes, à Lac-du-Bonnet et à Saint-Laurent.

En 2005-2006, le ministère a continué d'améliorer la mise en œuvre des SLF par le biais de la prestation de programmes, comme suit :

- La production d'un nouveau matériel documentaire en français pour le programme scolaire au cours du Congrès manitobain sur les mines et les minéraux et pour les activités de la semaine provinciale du développement minier. Des affiches et des prospectus ont été envoyés au CSB de Saint-Boniface et de la publicité a été faite dans *La Liberté* afin de promouvoir les activités de la semaine provinciale du développement minier à La Fourche.
- La Direction du développement des petites entreprises (DDPE) continue d'établir des partenariats avec des organismes comme le CDEM afin de faciliter la prestation d'ateliers particuliers, notamment l'atelier de trois jours du programme Lancement d'entreprises.
- La collection en langue française de la bibliothèque du CSEC-M comprend au total 675 livres, répertoires, publications, vidéos et magazines commerciaux qui sont à la disposition du public dans tout le Manitoba par le biais des sites régionaux du CSEC-M. Plus de 500 guides d'information sont également offerts en français et en anglais au CSEC-M et sur les sites Web de la DDPE.

Justice

Au cours de l'exercice 2005-2006, le ministère de la Justice du Manitoba a continué d'améliorer la disponibilité de l'information ministérielle en veillant à ce que tous les nouveaux documents soient diffusés dans les deux langues officielles et à ce que le public ait facilement accès à de l'information bilingue. De même, tous les membres du personnel sont conscients de l'importance du principe de l'offre active lorsqu'ils répondent au téléphone, et le ministère continue d'augmenter le nombre d'employés bilingues capables de fournir au public des services dans les deux langues officielles.

En décembre 2005, l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et Justice Manitoba ont lancé une campagne officielle visant à promouvoir les services judiciaires en français au Manitoba sur le site Web **mondroitmonchoix.com**. Environ neuf dépliants et circulaires avec photos ont été publiés et plusieurs annonces publiques ont été faites dans le journal et les stations de radio de langue française.

Le ministère s'est également efforcé de veiller au succès de divers SLF offerts et mis en œuvre dans toute la province.

- Le tribunal itinérant bilingue de la Cour provinciale à Saint-Pierre-Jolys, établi en septembre 2004, siège tous les mois, a eu 15 séances et continue d'évoluer.
- Le travailleur des services aux victimes d'actes criminels des Services juridiques s'est présenté au tribunal bilingue à Saint-Pierre-Jolys et a offert des services à des victimes d'actes criminels francophones.
- Environ 32 employés se sont inscrits à un programme de formation en terminologie juridique en français offert par l'Institut Joseph-Dubuc en coopération avec Justice Canada.

Santé et Services sociaux

Santé Manitoba et Vie saine Manitoba

En 2005-2006, Vie saine Manitoba/Santé Manitoba a continué d'offrir des services en français au public par le biais de son coordonnateur des SLF bilingue à plein temps, de son personnel bilingue, de son site Web bilingue, de son service téléphonique d'information et de ses nombreux formulaires en français et bilingues. Au cours de l'exercice, son personnel a produit des documents en langue française sur toute une gamme de sujets y compris les feuilles de renseignements de santé publique sur la grippe et la vaccination, la *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs*, le *Guide infosanté*, l'information sur le virus du Nil occidental et la campagne de sensibilisation au *crystal meth*. La documentation en langue française pour le *Rapport du groupe de travail – Des enfants en santé, pour un avenir en santé* a également été préparée ainsi que son site Web connexe qui est entré en service entièrement dans les deux langues officielles. Des mises à jour régulières permettent à ce site de demeurer entièrement bilingue.

Le coordonnateur des SLF a participé activement à la présentation de la brochure d'information manitobaine sur le *crystal meth* au cours d'une séance d'information donnée en français au CSB de Saint-Boniface. Il a également représenté Vie saine Manitoba/Santé Manitoba au Conseil communauté en santé (CCS) et à de nombreux comités de travail.

Offices régionaux de la santé :

Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW)

À la suite de l'établissement de cinq politiques sur les SLF de l'ORSW au cours de l'exercice précédent, l'équipe des SLF, en collaboration avec les établissements de santé, les programmes, les services et les organismes régionaux ainsi que divers intervenants externes, dont Santé Manitoba, Services à la famille et Logement, la Société santé en français et le Conseil communauté en santé (CCS), a continué à faire des progrès importants en 2005-2006. Voici d'autres réalisations importantes de l'ORSW :

- L'ORSW a révisé et confirmé les postes désignés dans les unités suivantes : le Centre d'accès aux soins de longue durée, *Public Health – Street Connections*, la section des maladies transmissibles sexuellement, la Clinique santé-voyage et services de médecine tropicale. Le profil linguistique de chaque poste a été préparé. Dans la plupart des cas, les efforts de recrutement de candidats bilingues ont été couronnés de succès.
- Les directives des SLF ont été présentées à environ 25 groupes d'intervenants clés, ce qui a résulté en une demande accrue de services de traduction et a généré régulièrement d'autres documents d'information et de sensibilisation bilingues.
- L'ORSW a approuvé une demande de financement des SLF pour des ressources humaines et financières supplémentaires afin de financer les salaires, les avantages sociaux, les frais d'exploitation et les frais uniques d'une équipe des services en langue française et de poursuivre l'élaboration et l'amélioration importante des SLF dans toute la région sanitaire de Winnipeg.
- L'ORSW a commencé à élaborer des services régionaux d'interprétation qui travailleront en étroite collaboration avec l'équipe des SLF afin de répondre au besoin en interprètes de langue française.

L'ORSW compte au total 500 postes désignés bilingues, dont 425 sont occupés par des titulaires bilingues.

South Eastman Health/Santé Sud-Est

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. a adopté en 2005-2006 une approche décentralisée selon laquelle les responsables des programmes et des établissements supervisent désormais l'offre des services en français aux clients ayant accès aux services de santé. Cette approche est appuyée par le vice-président – soins communautaires et de longue durée, et par le coordonnateur des SLF, qui est responsable de l'élaboration des plans régionaux, des directives, des marches à suivre et des documents justificatifs. L'ORS a également un comité régional des SLF.

Voici d'autres réalisations plus importantes de cet ORS en 2005-2006 :

- L'achèvement du plan révisé des SLF de cinq ans en consultation avec la Table de concertation régionale Sud-Est sous la supervision du Secrétariat des SLF. Le comité régional des SLF de l'ORS a élaboré ensuite un plan d'action pour la première année de mise en œuvre du plan des SLF de 2006-2011.
- En collaboration avec la Table de concertation régionale Sud-Est, l'obtention d'un financement unique du gouvernement fédéral pour un réseau régional de soins de santé primaires en français. Les objectifs du projet consistaient à offrir le service de consultation médicale en français à une autre collectivité dans la région et à établir deux centres communautaires de soins de santé.
- L'élaboration et la mise en œuvre de cinq directives des SLF qui traitent des communications, des traductions, de la désignation des postes bilingues et du recrutement d'employés pour ces postes.
- L'accès facilité à la formation en langue française de 34 employés. Il s'agit d'un service permanent offert en collaboration avec le CCS.
- La création de nouveaux postes bilingues à plein temps sur place de gestionnaire des installations pour chacun des deux établissements de soins de courte durée de Saint-Pierre-Jolys et de Sainte-Anne. Les administrateurs supervisent l'exploitation de l'établissement et la mise en œuvre du concept de l'offre active. Les résidents locaux auront accès à un responsable pour discuter de toute question pertinente et pour partager leurs idées dans la langue officielle de leur choix.

Office régional de la santé du Centre du Manitoba Inc. (ORS du Centre)

La section des SLF de l'ORS du Centre a été restructurée en 2005. Le mandat de cette section a été étendu de façon à inclure de meilleurs services de planification et consultation avec l'équipe de coordination des SLF de l'ORS (comité interne) et la Table de concertation régionale du Centre (représentant la communauté francophone).

En 2005-2006, l'équipe de coordination des SLF de l'ORS du Centre et la Table de concertation régionale du Centre ont traité de nombreux projets concertés en partenariat, dont les suivants :

- Le plan stratégique des SLF de 2006-2011. L'élaboration de plans d'action annuels, dérivés du plan stratégique des SLF afin de veiller à sa mise en œuvre.
- Grâce au Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires (FASSP), Santé Canada a accordé une aide financière par le biais de la Table de concertation régionale du Centre du CCS qui a coordonné les présentations du projet pour les communautés de Montcalm, de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Claude.

Les projets communautaires se situent à diverses étapes de développement. Le Centre de santé Montcalm a ouvert officiellement ses portes le 24 juin 2005.

- Par le biais du FASSP et de consultations importantes, l'ORS du Centre a commencé à étudier des stratégies pour la création d'une équipe de soins de santé mobile, bilingue et multidisciplinaire dans la région du Centre. Il a également procédé, en partenariat avec la Table de concertation, à l'élaboration d'un plan d'action et d'un modèle. Une équipe de mise en œuvre a également commencé ses travaux.

Trois membres du Conseil d'administration de l'ORS du Centre sont francophones. Actuellement, trois membres de la haute direction sont complètement bilingues. Les membres du personnel qui s'expriment et rédigent en français et qui travaillent à l'heure actuelle dans d'autres postes que les postes désignés ont été identifiés et un « profil d'employé » a été élaboré pour obtenir des renseignements sur la langue de l'employé et d'autres données à son sujet et les inclure dans la base de données régionale.

Autres faits saillants de 2005-2006 :

- L'adoption d'une politique selon laquelle tous les articles imprimés et publicitaires de l'ORS du Centre portant le logo de l'ORS et destinés au public doivent être examinés par le biais de Communications et SLF pour examen et approbation.
- Un projet pilote de formation en langue française, facilité par le CCS - Centre de ressources, a aidé à développer des cours d'enseignement à distance grâce à un CD et à des programmes d'auto-apprentissage modulaires informatiques.

Office régional de la santé des Parcs

L'ORS des Parcs s'engage à fournir des services de santé dans les deux langues officielles dans les zones francophones de la région. Des réunions de consultation communautaires, ainsi que des réunions de consultation entre membres du personnel, se sont tenues à Sainte-Rose-du-Lac pour recueillir des données et pour élaborer un plan de services de soins de santé primaires en langue française.

Tous les trois établissements bilingues ont des panneaux bilingues et des systèmes de messages téléphoniques bilingues. Des dépliants d'information bilingues sont offerts. Les données sur la formation en langue française sont affichées pour le personnel. Certains membres du personnel du Dr. Gendreau Personal Care Home parlent et comprennent le français. L'ORS des Parcs a du personnel qui parle et qui comprend le français dans tous les secteurs d'activités des Services de santé communautaires.

Les autres faits saillants de 2005-2006 incluent le recrutement des employés suivants :

- Services communautaires de santé : Un nouveau membre du personnel infirmier de la santé publique embauché en 2005-2006 devrait terminer sa formation en langue française au cours des trois prochaines années.
- Dr. Gendreau Personal Care Home : Un responsable de mission bilingue a été recruté à contrat, ainsi qu'une aide aux activités bilingue et une aide aux soins de santé bilingue.
- Hôpital général de Sainte-Rose : Une infirmière du Québec, recrutée pour le poste d'enseignant clinique, fournira des services d'interprétation de qualité en langue française, au besoin. Le nombre d'employés bilingues diminue toutefois au fur et à mesure des départs à la retraite.

Services à la famille et Logement

En 2005-2006, Services à la famille et Logement Manitoba a continué à fonctionner selon le modèle de prestations de services intégrés afin de mieux répondre aux divers besoins des résidents de la zone communautaire. Entre autre, il s'est engagé à offrir activement des SLF aux familles, aux enfants et aux collectivités francophones du Manitoba.

Le ministère a continué d'offrir des services à la communauté francophone en participant à trois CSB, situés à Saint-Boniface, à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Pierre-Jolys. Le ministère, en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, participera à la planification de l'établissement de trois nouveaux CSB devant être situés à Sainte-Anne, à Saint-Laurent et au sud de Saint-Vital. En plus des CSB, le ministère a cherché à mettre en œuvre l'offre active et la prestation de SLF dans des centres de services partiellement bilingues, notamment en recrutant un coordonnateur des SLF à plein temps.

Voici certaines des plus importantes réalisations du ministère des Services à la famille et du Logement en 2005-2006 :

- L'augmentation des subventions de fonctionnement pour tous les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin de pouvoir accorder de meilleurs salaires aux éducateurs des jeunes enfants.
- Le financement accordé pour augmenter les possibilités de formation et le soutien en la matière pour les éducateurs des jeunes enfants inscrits à des programmes d'éducation en milieu de travail ou à des collèges communautaires dont l'École technique et professionnelle (EPT) du CUSB.
- La mise à l'essai par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la prestation des services de thérapie en langue française à long terme, avec l'appui des ministères des Services à la famille et du Logement, de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la

Jeunesse, et de la Santé et de la Vie Saine, ainsi que du bureau d'Enfants en santé Manitoba. La prestation de services en français par la DSFM pour le traitement des pathologies de la parole et du langage conjointement avec d'autres programmes et services offerts dans le cadre de l'Initiative de thérapie pédiatrique – région du Centre.

- L'augmentation de l'aide financière pour les garderies de 171 359 \$ par année afin de créer 147 nouvelles places dans huit garderies pouvant offrir des SLF.
- La traduction de nouveaux documents dont le *Manuel des règles de concession des licences aux établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants – pratiques exemplaires*, le guide en ligne des politiques sur la réadaptation professionnelle, le rapport annuel et le rapport de base sur les Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, ainsi que la brochure *La protection des personnes vulnérables contre les mauvais traitements et la négligence*.
- La garantie que les nouveaux programmes comme le Programme d'allocations-logement du Manitoba sont dans les deux langues officielles.
- L'élaboration de feuilles de renseignements bilingues sur le Programme de logements à prix abordable, le Programme de supplément au loyer et l'initiative de logements d'insertion, et le programme de financement pour l'élaboration de propositions de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.
- L'offre dans les deux langues officielles d'affiches, de brochures d'information et de panneaux d'abribus de la campagne d'information publique annuelle sur la violence familiale. Deux des huit membres du personnel à plein temps du Programme de prévention de la violence familiale sont complètement bilingues alors que trois autres ont des connaissances de base en français écrit et oral.
- Dans le domaine de la formation linguistique en français, l'appui accordé par le ministère à 40 inscriptions régulières, à deux projets pilotes comprenant 24 autres inscriptions, et à quatre inscriptions à une classe de perfectionnement au CSB de Saint-Pierre-Jolys.
- La nomination en mai 2005 de trois nouveaux membres du comité d'audience en vertu de la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale*, dont l'un est bilingue ce qui permettra au Bureau du commissaire aux personnes vulnérables de répondre aux demandes d'audience bilingue.
- La création du *Règlement sur les services en français 199/2005*, en vertu de la *Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille*, qui définit les quatre nouvelles régies de services à l'enfant et à la famille comme des entités administratives ayant l'obligation d'établir une politique sur les SLF et de préparer annuellement un plan de SLF pour offrir ces services aux résidents des régions désignées.

Bureau d'Enfants en santé Manitoba

Le bureau d'Enfants en santé Manitoba (ESM) travaille dans tous les ministères et les secteurs afin de faciliter une approche de développement communautaire visant à améliorer le bien-être des enfants, des familles et des communautés du Manitoba. En 2005-2006, le bureau d'ESM s'est associé aux ministères, aux ORS, aux divisions scolaires et aux organismes communautaires pour offrir activement des SLF aux familles, aux enfants et aux communautés francophones du Manitoba.

ESM continue d'appuyer l'expansion du programme Développement de la petite enfance (DPE) francophone, un modèle de l'école comme pivot en partenariat avec la communauté : les Centres de la petite enfance et de la famille. À la suite de consultations communautaires, deux premiers sites scolaires ont été sélectionnés pour commencer la mise en œuvre du modèle de DPE. Des fonds de contrepartie provenant de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français ont permis de financer l'initiative. La Coalition francophone de la petite enfance et de la famille, formée du bureau d'ESM, de la Société franco-manitobaine (SFM) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), a surveillé la mise en œuvre et prévoit l'expansion à deux autres sites. Ce modèle a permis d'améliorer la mise en œuvre de la politique sur les SLF en fournissant aux parents un accès unique aux services et aux ressources et en fournissant accès au programme Bébés en santé en français à deux nouveaux sites, un en région rurale, un autre en région urbaine.

Voici certaines des plus importantes réalisations d'ESM en 2005-2006 :

- L'aide financière et le soutien offerts aux coalitions axées sur les parents et les enfants francophones de la province pour élaborer et offrir avec les partenaires communautaires des programmes et des services de DPE, y compris le programme Racines de l'empathie.
- Les activités de soutien pour le projet de la DSFM intitulé *Comprendre la petite enfance*.
- L'offre en français de programmes, de brochures d'information et de rapports parrainés par ESM sur toute une gamme de sujets dont le syndrome d'intoxication foétale à l'alcool et le syndrome du nourrisson secoué.
- L'achèvement de la troisième phase de l'Étude manitobaine de la cohorte des naissances de 1997 avec le rassemblement de données sur 285 élèves francophones de 3^e année.
- En février 2006, l'organisation avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la Société santé en français, d'une conférence nationale francophone axée sur la promotion de la santé de la grossesse jusqu'à la petite enfance, à Winnipeg.

- La présentation de la stratégie de collaboration du bureau d'ESM avec la communauté francophone en mars 2006 au cours d'une conférence intitulée *ConverGence : Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble*.
- La nomination d'un représentant du bureau d'ESM au Comité consultatif des services sociaux en français, au Comité intersectoriel sur les familles et les communautés francophones et à la Coalition francophone de la petite enfance et de la famille.

Conseil communauté en santé du Manitoba Inc.

À la suite de sa désignation par le Conseil des ministres en 2004 comme représentant officiel des communautés francophones dans les domaines de la santé et des services sociaux, le Conseil communauté en santé du Manitoba Inc. (CCS) a été constitué en corporation en novembre 2005. Le CCS encourage la collaboration et les relations fonctionnelles entre les collectivités francophones, le gouvernement provincial et les ORS afin d'améliorer la prestation des services de santé et des services sociaux. Le CCS a repris l'administration du Service de ressources *Santé en français* en juin 2005. Le Service des ressources est devenu le CCS - Centre de ressources. Le CCS et son Centre de ressources ont également déménagé sur l'avenue Taché à Saint-Boniface.

Le CCS - Centre de ressources offre un soutien aux organismes de santé et de services sociaux désignés bilingues dans divers domaines, entre autres, la traduction, la formation linguistique, l'évaluation des connaissances linguistiques, le matériel documentaire et le recrutement de personnel bilingue. Le CCS - Centre de ressources a coordonné la traduction de 18 protocoles pour *Health Links* – Info Santé financés par le Centre de santé. Un programme de formation à distance a été établi avec l'ORS du Centre.

Activités de traduction, de formation linguistique et d'évaluation des connaissances linguistiques du CCS - Centre des ressources en 2005-2006

	Santé	Services sociaux	Total
Traduction	484 documents (406 317 mots), soit un coût de 87 549 \$	49 documents (89 036 mots), soit un coût de 19 321 \$	533 documents (495 353 mots), soit un coût de 106 870 \$
Formation linguistique	223 inscriptions	20 inscriptions	253 inscriptions, soit un coût de 51 148 \$
Évaluation des connaissances linguistiques	15 tests de compétences linguistiques, soit un coût de 839 \$.	Aucune	15 tests de compétences linguistiques, soit un coût de 839 \$. Formation de quatre évaluateurs des compétences linguistiques, soit un coût de 5 982 \$.

Activités de recrutement

La coordonnatrice du CCS – Centre de ressources a produit du matériel de promotion pour le recrutement de candidats bilingues dans les domaines des soins de santé et des services sociaux. Le DVD *La médecine et toi : d'abondantes possibilités* a été créé et distribué aux élèves de la DSFM. Des membres du personnel du CCS – Centre de ressources ont participé au Rotary Career Symposium en mars 2005 afin de faire de la promotion auprès des élèves des classes du secondaire du Manitoba. Des séances d'information sur les emplois ont eu lieu avec les élèves en sciences infirmières du CUSB et de l'Université du Manitoba. La coordonnatrice du CCS – Centre de ressources a participé à dix salons de l'emploi à l'extérieur de la province.

Partenariat Éducation-Finances-Santé

Le but de ce projet était de rendre les jeunes franco-manitobains conscients du besoin de poursuivre une carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux. Le programme comprend une composante de travail bénévole dans les régions urbaines et rurales ainsi qu'une composante de mentorat qui permet d'apparier des professionnels des services de santé à des élèves. Le coordonnateur du projet a fait 25 présentations sur le programme, soit 22 aux élèves, deux à des communautés scolaires et une à des administrateurs d'ORS. En 2005-2006, il y a eu 93 projets de mentorat et 14 projets de travail bénévole.

Transports et Services gouvernementaux

Le ministère des Transports et des Services gouvernementaux (TSG) du Manitoba a poursuivi sa mise en œuvre de la politique sur les SLF au cours de l'exercice

2005-2006. Les renseignements sur les routes, les formulaires, les documents d'information publique, les audiences publiques, les panneaux d'identification sur les édifices et la signalisation routière dans les régions désignées sont offerts dans les deux langues officielles. La mise en place de la signalisation routière bilingue s'est faite de manière uniforme, dépassant même parfois les limites des régions désignées.

La Division des services administratifs a commencé la reconstruction du site Web du ministère. Dans le cadre de cet exercice, des priorités ont été établies relativement à la traduction du contenu affiché sur le site en cause. La majorité de la reconstruction et de la traduction essentielle aura lieu au cours de l'exercice 2006-2007.

La Division des services des installations du ministère des TSG a travaillé étroitement avec le Secrétariat des SLF et d'autres ministères provinciaux à la planification et à la création de trois autres CSB à Sainte-Anne, Saint-Laurent et Saint-Vital.

Pour mieux appliquer le principe de l'offre active lorsque le public est accueilli par les agents de sécurité à l'entrée du Palais législatif, le ministère des TSG a établi un plan d'action selon lequel ceux qui s'adressent aux agents de sécurité dans le Palais législatif, en personne ou par téléphone, comprennent qu'ils sont invités et encouragés à communiquer dans les deux langues officielles. Pour concrétiser cet engagement, plus de 50 agents de sécurité gouvernementaux ont suivi des ateliers sur le processus de l'offre active, en décembre 2005. Des cours de formation linguistique en français ont été offerts aux agents, et certains ont profité de cette occasion. Les agents de sécurité unilingues ont eu facilement accès à du personnel bilingue du Palais législatif auquel ils pouvaient avoir recours pour communiquer en français avec les visiteurs. Les agents de sécurité reçoivent désormais un bulletin imprimé qui leur est adressé individuellement trois ou quatre fois par an et qui leur rappelle l'engagement du gouvernement envers l'offre active et l'offre de cours de français aux intéressés.

Afin d'avoir autant de membres bilingues du personnel temporaire que possible pour tous les quarts et toutes les absences, le recrutement d'agents de sécurité bilingues pour pourvoir les postes temporaires est désormais une politique permanente des services de sécurité et de protection. Un bulletin permanent à l'intention des agents de sécurité bilingues a été affiché à la Commission de la fonction publique et sur son site Web. L'engagement envers l'offre active sera étendu aux autres édifices du gouvernement provincial à Winnipeg ayant des agents de sécurité de service, en 2006-2007.

Travail et Immigration

En 2005-2006, Travail et Immigration Manitoba a continué à porter une attention particulière à l'élaboration de documents d'information électroniques et imprimés dans les deux langues officielles. Le ministère a veillé à ce que les services soient fournis dans les deux langues officielles soit dans ses activités opérationnelles directes ou dans les CSB. Le ministère a fourni aux CSB des publications imprimées nouvelles et mises à jour au fur et à mesure de leur publication, rendant ainsi l'information ministérielle plus accessible. Les membres du personnel qui occupent des postes désignés bilingues ou des postes de relève ont continué à suivre les cours de français offerts avec l'appui du Secrétariat des SLF, augmentant ainsi la capacité interne à répondre aux clients francophones. En outre, le ministère finance en partie (25 %) et de façon continue trois postes de spécialistes de l'information situés dans les CSB de Saint-Boniface, de Saint-Pierre-Jolys et de Notre-Dame-de-Lourdes.

La Division de l'immigration et du multiculturalisme a lancé son nouveau site Web en français (**immigreraumanitoba.com**), qui indique les services et les programmes offerts dans la communauté francophone. Ce site Web servira de modèle à la reconstruction du site anglais. L'Accueil francophone, situé au CSB à Saint-Boniface depuis décembre 2003, a fourni de l'aide aux immigrants francophones qui sont venus s'établir au Manitoba. Cet organisme, qui a reçu une aide financière la Division, a accueilli 204 immigrants au cours de l'exercice 2005-2006.

Voici quelques autres réalisations importantes du ministère

- L'ajout d'un autre membre bilingue par la Commission du travail du Manitoba, accroissant ainsi son effectif global.
- La diffusion au public de livrets, de feuilles de renseignements et de renseignements du site Web sur le nouveau *Règlement sur le salaire minimum dans le secteur de l'industrie de la construction*, dans les deux langues officielles.
- La préparation et la traduction d'un guide de discussion et une comparaison gouvernementale pour l'Examen du *Code des normes d'emploi*, leur affichage sur le site Web du ministère.
- La diffusion simultanée en anglais et en français de tous les renseignements concernant les changements de l'article 21.3 de la *Loi sur les prestations de pension et du Règlement sur les prestations de pension* lorsque la Commission des pensions l'a mis en œuvre.



Sociétés de la Couronne
et organismes extra-ministériels

Commission de régie du jeu du Manitoba

Le Secrétariat des SLF a identifié la Commission de régie du jeu du Manitoba (CRJM) en 2005-2006 comme étant un organisme externe ayant besoin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de SLF. Pour répondre à ce besoin, la CRJM a nommé un coordonnateur des SLF pour gérer ce projet. À la fin de 2005-2006, la CRJM a terminé ses lignes directrices internes de politique sur les SLF et a commencé à élaborer le plan visant à décrire les modalités pratiques qui permettront à la CRJM d'offrir de manière active et efficace des SLF au public.

Bien que le Plan des SLF officiel ne soit pas en place, la CRJM a déjà reconnu l'importance d'offrir des SLF au public. Parmi les initiatives entreprises en 2005-2006, citons les suivantes :

- La publicité en français et en anglais dans les autobus, dans les journaux et à la radio à partir de septembre 2005, dans le cadre de la première campagne primée d'éducation du public visant à démystifier le jeu.
- L'affichage des versions françaises des rapports annuels de la CRJM sur son site Web.

Conseil des arts du Manitoba

Le Conseil des arts du Manitoba est un organisme autonome de la Province du Manitoba, créé en 1965 en vue d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution d'œuvres d'art. Le Conseil décerne des prix à des particuliers et à des organismes d'arts professionnels pour l'art sous toutes ses formes, y compris l'éducation artistique, les arts littéraires, les arts du spectacle et les arts visuels. Le Conseil utilise un processus d'évaluation par les pairs pour décerner ses prix. L'excellence artistique est le critère principal utilisé pour évaluer les demandes.

Le Conseil imprime et publie toute son information publique et ses documents sur le Web en français et en anglais. Les communiqués, les offres d'emploi et la correspondance générale avec les membres de la communauté artistique se font toujours dans les deux langues officielles. La correspondance avec les clients francophones se fait dans la langue de leur choix et les documents destinés aux membres des jurys sont dans la langue officielle choisie par le candidat. Le Conseil veille à ce qu'il y ait au moins un membre francophone au sein de tous les jurys saisis des demandes en français. Les conseils consultatifs bénéficient de services d'interprétation simultanée, comme c'est d'ailleurs le cas pour toutes les

conférences nationales organisées sous l'égide du Conseil des arts du Manitoba. Les services de réception de première ligne, en personne et au téléphone, sont fournis dans les deux langues officielles. Le conseil d'administration du Conseil compte deux membres francophones sur 15, deux postes désignés bilingues (le gestionnaire des communications et la réceptionniste), ainsi que deux autres membres du personnel en mesure de travailler en français.

Durant l'exercice 2005-2006, les initiatives suivantes ont été entreprises :

- Le recours à un jury entièrement en français pour cinq candidats francophones aux Programmes de rédaction, l'offre d'un certain nombre de consultations en français à des clients francophones et l'approbation d'une demande de subvention de déplacement et de perfectionnement professionnel en français, évaluée par un conseiller.
- L'aide accordée à deux évaluateurs francophones ayant constitué un « petit groupe » du jury des films et des vidéos et évalué trois demandes.
- Le traitement en français de toute la correspondance officielle et des consultations avec deux éditeurs francophones.
- L'établissement d'un comité d'évaluation pour le Programme de publication comprenant un éditeur francophone ainsi qu'un deuxième membre bilingue capable de lire les demandes en français.
- La tenue d'une consultation de suivi d'une demi-journée en français avec la communauté artistique francophone afin d'examiner les directives et les recommandations pour le Conseil.

Corporation manitobaine des loteries

En 2005-2006, la Corporation manitobaine des loteries (CML) a poursuivi son plan agressif visant à s'assurer qu'elle ait en conformité avec l'esprit de la politique sur les SLF du gouvernement du Manitoba. Les initiatives suivantes ont été entreprises :

- La participation au salon des emplois au CUSB.
- La création de programmes comme celui de la *Carte Club*, en complément des programmes de commercialisation bilingues existants.
- L'ajout de messages en français sur la « pratique responsable du jeu » sur quelque 550 nouveaux appareils de loterie vidéo dans les régions désignées bilingues de la province.
- Le renforcement des partenariats avec la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances grâce au financement de la traduction du programme d'évaluation *C'est votre jour de chance*.

- La présence continue de la CML dans la communauté francophone par le biais d'initiatives de parrainage comme le kiosque *Toukie's Hot Rock Café* au Festival du Voyageur avec les recettes versées à Francofonds. La mise en place de discussions au sujet des partenariats avec la communauté francophone.
- La reconnaissance des réalisations de la CML quant à la prestation du programme de SLF avec la remise du Prix de bronze donné à la *Human Resource Management Association of Manitoba*.
- La désignation par la CML des postes bilingues supplémentaires suivants au Club Regent Casino pour améliorer le service à la clientèle : préposé/préposée aux services II de casino, hôte/hôtesse de casino.
- La création d'un service de conférenciers et le recrutement de conférenciers bilingues.

Manitoba Hydro

Manitoba Hydro continue d'améliorer la qualité et la prestation des SLF. Ayant terminé la phase initiale de mise en œuvre des SLF, Manitoba Hydro fait de sérieux efforts pour veiller à ce que les services en français soient constamment améliorés et ne soient pas dépassés par la technologie.

Manitoba Hydro a atteint un jalon dans la prestation des SLF aux jeunes du Manitoba avec la production de sa toute première ressource éducative en français sur un CD. Le CD, qui consiste en des ressources et des activités éducatives pour les enseignants et les élèves du programme *Éconnergie*, a été entrepris en partenariat avec la Division scolaire Pembina Trails et le groupe d'enseignement à distance Distance Education Group. En raison de sa participation à la communauté éducative francophone et de son engagement envers elle, Manitoba Hydro est un leader de la prestation des programmes de SLF.

En 2005-2006, Manitoba Hydro a combiné les factures d'électricité et de gaz en une seule facture. La nouvelle présentation a fourni une excellente occasion d'élargir l'offre des SLF. Tous les clients, même ceux qui sont à l'extérieur des régions désignées bilingues, reçoivent une facture entièrement bilingue. La facture de Manitoba Hydro est l'article de communications le plus connu que les clients reçoivent régulièrement. La nouvelle présentation de la facture entièrement bilingue est vraiment une application du principe de l'offre active.

Comme stratégie essentielle de succès continu des SLF, Manitoba Hydro a adopté récemment une initiative d'examen des compétences linguistiques des employés francophones qui n'occupent pas de postes désignés bilingues officiels. Cette mesure proactive permet à Manitoba Hydro d'identifier tous les employés qui

parlent français ainsi que leurs niveaux de compétences linguistiques, assurant ainsi la continuité et la fiabilité des SLF.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé travaille avec un certain nombre de groupes communautaires, d'organismes consacrés aux personnes âgées et de groupes sans but lucratif sur diverses questions et possibilités ainsi que divers défis concernant les personnes âgées. Le Secrétariat offre des services aux aînés francophones grâce à son personnel bilingue et à ses lignes téléphoniques bilingues sans frais accessibles dans toute la province, c'est-à-dire la Ligne d'information téléphonique pour personnes âgées et la ligne téléphonique pour les personnes âgées victimes de mauvais traitements. Le Conseil manitobain du vieillissement, qui donne des conseils au ministre délégué à la Situation des personnes âgées, a trois membres francophones.

La Fédération des aînés franco-manitobains, Inc. (FAFM) a été l'un de cinq organismes axés sur les aînés qui ont reçu 12 000 \$ pendant l'exercice 2005-2006, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour les personnes âgées - *En avant, les années! : Promotion des aînés du Manitoba*. Ce financement a permis à la FAFM d'entreprendre certaines initiatives afin d'augmenter le nombre de ses membres et de promouvoir les programmes en français pour les personnes âgées. Parmi ces initiatives, il y a eu une autre amélioration du contenu et de la coordination du programme de radio *Prends le temps* sur la radio communautaire francophone Envol 91.1 FM. La participation de la FAFM à *En avant, les années!* a également permis l'élaboration d'un cadre complet de dispositions législatives, de lignes directrices publiques et de programmes pour les personnes âgées au Manitoba.

Le personnel bilingue a aussi travaillé auprès de la collectivité francophone pour veiller à ce que les services offerts satisfassent aux besoins des aînés francophones et répondent à leurs préoccupations. Toutes les publications produites par le Secrétariat sont également diffusées en français et en anglais.

Société des alcools du Manitoba

La Société des alcools du Manitoba a ouvert en 2005-2006 un nouveau magasin d'alcools désigné bilingue à Saint-Vital et a fait en sorte que tout le personnel recruté est complètement bilingue, ainsi que les panneaux et le matériel de communication. La Société des alcools du Manitoba continue à recruter des employés bilingues qualifiés dans les régions désignées et non désignées afin d'offrir des services bilingues à ses clients, à la fois à l'interne et à l'externe. Des visites de magasins ont lieu annuellement afin de veiller au respect des exigences relatives aux SLF.

Étant donné le taux très peu élevé de roulement de personnel, les employés non bilingues sont encouragés à s'inscrire à des cours de formation linguistique en français. La Société des alcools du Manitoba a offert à ses employés l'occasion de suivre des cours de français pendant les heures de travail et leur a payé les droits de scolarité connexes.

Société d'assurance publique du Manitoba

La Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) a continué à fournir aux Franco-Manitobains et aux Franco-Manitobaines un service à la clientèle de première ligne de qualité à tous les échelons. Le niveau et la qualité du service à la clientèle en français sont mesurés trimestriellement et les résultats sont présentés au conseil d'administration afin de s'assurer que la société satisfait aux normes établies.

La SAPM offre à tous ses 895 250 clients la possibilité de communiquer par écrit ou de vive voix dans les deux langues officielles. Chaque année, environ 2 750 clients indiquent le français comme leur langue de communication et 3 500 choisissent de traiter en français avec le centre d'appels de la SAPM. Quelque 1 900 personnes choisissent de remplir leurs demandes d'indemnisation en français. Cent vingt-trois postes sont désignés bilingues; la moitié des employés d'un centre d'indemnisation sont bilingues. En outre, 24 bureaux de courtiers d'assurance Autopac de la SAPM dans tout le Manitoba fournissent des services en français, soit 12 où les SLF sont disponibles complètement et 12 où les SLF sont disponibles partiellement. Les bureaux de courtiers d'assurance Autopac de la SAPM et le niveau des SLF offerts sont affichés au site Web www.mpi.mb.ca. Trente-deux courtiers additionnels offrent des SLF à titre occasionnel et ne sont pas indiqués sur le site Web.

La SAPM a continué de passer des annonces sur les initiatives de sécurité et les avis publics à la radio et dans les journaux français, en 2005-2006. De plus, elle a lancé une version bilingue du CD-Rom *Le conducteur virtuel*, un produit sur la sécurité routière.

La SAPM a continué son soutien de longue date au Festival du Voyageur et, en 2005-2006, a parrainé les Jeux de la francophonie canadienne 2005 ainsi que l'initiative francophone Jeunes entreprises qui a été offerte aux élèves dans certaines écoles secondaires du Manitoba.

Le personnel de la SAPM, en consultation avec le CUSB, a suivi, dans cet établissement, une séance de formation d'une journée en mai 2005.

Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore

La Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore a poursuivi ses efforts d'offre efficace de SLF, ce qui a eu pour résultats le crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos et l'offre dans les deux langues officielles de toutes les formules de demande du Programme des films. Après le départ des titulaires précédents, les deux postes désignés bilingues au sein du Conseil sont maintenant pourvus par du personnel bilingue.



Bureaux de
l'Assemblée législative

Élections Manitoba

Le mandat d'Élections Manitoba est d'administrer les élections provinciales et de fournir au public et aux participants politiques des renseignements sur le processus électoral. Au cours de l'exercice 2005-2006, Élections Manitoba a tenu une élection partielle dans la circonscription électorale de Fort Whyte. Élections Manitoba a collaboré avec le Service de traduction à la production de tous les documents au cours de l'élection partielle. Les communiqués, les annonces obligatoires et les avis de la Gazette ont tous été fournis dans les deux langues officielles. Tous les formulaires et les manuels d'élection produits en vertu de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des campagnes électorales* sont traduits en français. Les rapports annuels d'Élections Manitoba et le *Relevé des suffrages* pour l'élection partielle étaient diffusés en français. Le site Web d'Élections Manitoba a également fourni des renseignements concernant les résultats des élections générales et partielles précédentes en français.

Bureau de l'ombudsman du Manitoba

L'ombudsman du Manitoba répond aux plaintes logées par les personnes qui ne sont pas satisfaites des décisions, des actions ou des omissions des ministères et des organismes du gouvernement provincial et de l'administration municipale, et par les personnes qui s'estiment victimes d'une infraction à leurs droits à la vie privée ou leur droit d'accès à l'information.

Les services sont activement offerts en français. Le personnel bilingue répond aux demandes et aux plaintes en vertu de la *Loi sur l'ombudsman*, la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) et la *Loi sur les renseignements médicaux personnels* (LRMP). Les brochures d'information, les rapports annuels, les rapports spéciaux et les communiqués sont produits dans les deux langues officielles. Avec la publication du *Rapport annuel de l'ombudsman de 2005* sur CD-Rom, la capacité à fournir ce matériel et d'autres documents d'intérêt dans les deux langues officielles à un public plus large a grandement été améliorée. De nouvelles publications adaptées à des groupes de clients particuliers ont été préparées dans les deux langues officielles et ont permis ainsi de respecter le principe de l'offre active. Le site Web de l'ombudsman, qui a été mis à jour, est offert dans les deux langues officielles. En 2005-2006, plusieurs membres du personnel qui travaillaient directement avec le public ont reçu une formation linguistique en français coordonnée par le Secrétariat des SLF.

Défis 2005-2006

Les défis les plus importants des instances administratives concernent les ressources, tant financières qu'humaines. Elles font continuellement face au défi de réaliser des programmes tout en ne disposant que de ressources humaines et financières limitées.

Ressources humaines

Défis

- *Recruter et maintenir en poste un personnel bilingue compétent lorsque le choix des candidats est limité ou pour les postes techniques, spécialisés ou professionnels, particulièrement dans les secteurs de la santé et des services à la famille et dans les régions rurales.*
- *Veiller à ce que les membres du personnel occupant des postes bilingues possèdent les compétences langagières spécialisées et techniques nécessaires en français puisqu'une grande partie de l'enseignement et de la formation postsecondaires est offerte en anglais seulement au Manitoba.*
- *Veiller à ce que les capacités du personnel à s'exprimer dans les deux langues officielles soient considérées comme un atout ainsi qu'une contribution positive plutôt que comme la source d'un fardeau supplémentaire.*

Stratégies

1. *Travailler en collaboration avec les organismes non gouvernementaux (ONG), les collectivités et les parties intéressées afin de déterminer et d'élaborer des stratégies de recrutement et de rétention ainsi que des occasions de formation.*
2. *Déterminer la présence d'employés bilingues occupant actuellement des postes qui ne sont pas désignés bilingues.*

Mesures prises

- *Dans le domaine des services de santé, efforts en collaboration avec le Conseil communauté en santé (CCS) en vue de promouvoir les régions rurales en tant que destinations de carrière pour les médecins, infirmières et travailleurs de la santé bilingues.*
- *Participation à divers salons des carrières en vue de recruter des candidats bilingues.*
- *De concert avec le CCS, établissement de partenariats par divers offices régionaux de la santé (ORS) en vue d'améliorer l'offre de cours de français aux employés en région rurale.*
- *Établissement d'un programme d'éducation à distance pour les employés des ORS qui ne peuvent pas se rendre à Winnipeg pour suivre ce type de cours.*
- *Organisation de discussions et de séances de planification afin de cibler les employés des écoles d'immersion française qui ont besoin de formation linguistique pour atteindre le niveau intermédiaire ou avancé.*

- Mise en œuvre d'un plan de relève pour les traducteurs et les interprètes afin de veiller à ce que les services soient maintenus lorsque les employés plus âgés prendront leur retraite.
- Planification d'un atelier ou d'une conférence pour le personnel s'exprimant en français et lancement d'un lexique interne pour aider le personnel en ce qui concerne la terminologie spécialisée.
- Recherche de membres du personnel qui n'occupent pas de postes désignés bilingues, mais qui sont capables de fournir des services en langue française.
- Établissement et évaluation des aptitudes linguistiques de tous les employés s'exprimant en français qui n'occupent pas présentement un poste désigné bilingue.
- Occasion offerte aux employés actuels d'améliorer leurs aptitudes langagières et de se qualifier pour un poste bilingue.
- Efforts pour encourager les employés tant bilingues que non bilingues à profiter des cours de français offerts.

Communication

Défis

- *Faire en sorte que le Service de traduction puisse fournir un excellent service malgré l'écart entre les ressources humaines et financières, et la demande croissante et les délais serrés.*
- *Veiller à ce que la production d'outils de communication en français soit prise en compte à la phase initiale de planification des projets pour éviter que des documents soient produits selon des échéances très serrées et laissant peu ou insuffisamment de temps pour la traduction ou les changements de dernière minute.*
- *Mettre en place des sites Web, les tenir à jour et faire en sorte qu'ils soient disponibles en même temps dans les deux langues officielles.*

Stratégies

1. Faire en sorte que les besoins en ce qui concerne la création des documents en français soient pris en considération dès le début de la planification et de la production.
2. Faire en sorte que les outils de communication et les documents aient la même présentation en anglais et en français.
3. Veiller à ce que le gouvernement ait les moyens de fournir des services bilingues dans ses principaux bureaux ou sections de communication.

Mesures prises

- Embauche de deux nouveaux traducteurs (dont l'un est en prêt de service au ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse).
- Recours à des traducteurs pigistes pour respecter les courts délais de traduction des documents.
- Remise au Service de traduction d'un financement du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles pour la formation et le perfectionnement professionnel des traducteurs et des interprètes.
- Lancement par Justice Manitoba, en collaboration avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, d'une campagne officielle visant à promouvoir les services judiciaires en français au Manitoba, sur le site Web **mondroitmonchoix.com**.
- Lancement d'un nouveau site Web en français axé sur les services et les programmes dans la communauté francophone dont les immigrants peuvent bénéficier.
- Enregistrement sur CD-ROM dans les deux langues officielles de rapports annuels et d'autres documents présentant un intérêt pour les rendre accessibles à un public plus large.
- Planification à l'avance visant à permettre aux instances administratives de prévoir plus de temps pour la traduction vers le français de documents nécessaires.
- Recommandations aux instances administratives de mettre de l'argent de côté au début de l'exercice pour les coûts de traduction et d'interprétation.

Prestation de services

Défis

- *Choisir une combinaison appropriée de stratégies et d'outils pour améliorer les engagements en matière de services pris envers les clients francophones, en tenant compte des budgets limités.*
- *Faire en sorte que les ministères et le personnel soient conscients du principe de l'offre active et de l'importance d'encourager et de stimuler l'utilisation des services bilingues.*

Stratégies

1. Établir des partenariats et travailler en collaboration avec les ONG, les collectivités et les groupes culturels pour assurer l'offre active de services.

2. Faire en sorte que toutes les parties intéressées participent à la mise en œuvre de la politique sur les SLF.

Mesures prises

- Financement par quatre ministères, conjointement et de façon continue, de trois postes de spécialistes de l'information situés dans les centres de services bilingues (CSB) de Saint-Boniface, de Saint-Pierre-Jolys et de Notre-Dame-de-Lourdes.
- Aide offerte aux immigrants francophones dans la province grâce à l'Accueil francophone situé dans le CSB de Saint-Boniface.
- Poursuite du soutien accordé au développement d'un modèle de l'école comme pivot en partenariat avec la communauté pour les centres de la petite enfance liés aux écoles francophones.
- Organisation en tant qu'hôte conjoint d'un congrès national francophone qui avait pour thème la promotion de la santé en français durant la période qui va de la grossesse à la petite enfance.
- Organisation du forum communautaire fédéral-provincial intitulé *ConverGence : Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble*.
- Responsabilité du bureau des sports du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, en tant qu'organisme principal de la Province, de guider et d'aider le comité organisateur des Jeux de la francophonie canadienne qui ont eu lieu en 2005 à Winnipeg.
- Tenues d'événements médiatiques ainsi que de présentations à l'intention des fournisseurs de services au CSB de Saint-Boniface pour faire connaître ses services.
- Tenue de réunions de consultation communautaires pour recueillir des données sur les SLF offerts dans le secteur des services de santé.
- Participation des administrateurs à une séance sur la mise en œuvre de la politique sur les SLF dans le domaine des services de santé.
- Mise à jour et amélioration de la section de *l'Annuaire des services en français au Manitoba* sur les services offerts par le gouvernement provincial afin de fournir un meilleur outil d'information aux personnes âgées francophones ainsi qu'à leur famille et à leurs soignants.
- Production de documents d'information en français supplémentaires grâce à des partenariats innovateurs.



Données
sur les postes
désignés bilingues
2005-2006

Instances administratives	Nombre total de postes désignés bilingues	Nombre de titulaires bilingues	Nombre de titulaires non bilingues occupant des postes désignés	Nombre de postes désignés vacants
Ministères				
Affaires intergouvernementales et Commerce	22 ¹	13	7	2
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	21	11	7	3
Commission de la fonction publique	3	3	0	0
Conservation / Gestion des ressources hydriques ²	66	37	29	0
Culture, Patrimoine et Tourisme ³	52	49	2	1
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse / Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	128	113	6	9
Enfants en santé Manitoba	3	2	0	1
Finances ²	38,5	24,5	12	2
Secrétariat des services en langue française	7	7	0	0
Industrie, Développement économique et Mines ²	9	5	4	0
Justice	70	51	14	5
Santé / Vie saine	16	8	8	0
Services à la famille et Logement ⁴	99	53	43	3
Transports et Services gouvernementaux	18	10	7	1
Travail et Immigration ²	23	10	13	0

Instances administratives	Nombre total de postes désignés bilingues	Nombre de titulaires bilingues	Nombre de titulaires non bilingues occupant des postes désignés	Nombre de postes désignés vacants
Bureaux de l'Assemblée législative / Sociétés de la Couronne et organismes extra-ministériels				
Conseil des arts du Manitoba	2	2	0	0
Corporation manitobaine des loteries	7	6	1	0
Élections Manitoba	1	1	0	0
Manitoba Hydro	32	24	8	0
Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé	1	1	0	0
Société d'assurance publique du Manitoba ⁵	123	81	41	1
Société des alcools du Manitoba	75	60	12	3
Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	2	2	0	0
TOTAL	818,5	573,5	214	31
Pourcentage	100 %	70,1 %	26,1 %	3,8 %

1 En raison de la restructuration du ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce, trois postes désignés bilingues de Développement économique communautaire des régions rurales et du Nord ont été transférés au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales, et un poste désigné bilingue de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba, à Gestion des ressources hydriques. Un nouveau poste désigné bilingue a été créé pour la section de l'Entente de partenariat de Winnipeg.

2 En plus des postes désignés bilingues, ces ministères ont financé en partie (25 %) et de façon continue trois postes de spécialistes de l'information situés dans les CSB de Saint-Boniface, de Saint-Pierre-Jolys et de Notre-Dame-de-Lourdes.

3 Dans le passé, deux employés à temps partiel ayant les mêmes responsabilités étaient comptés comme deux postes. À partir de 2005-2006, ce poste équivaut à un seul poste, soit une réduction d'un poste par rapport aux années passées.

4 En raison de la réorganisation en cours du réseau des services à l'enfant et à la famille, il n'y a pas eu de données statistiques pour l'exercice 2005-2006. Les données statistiques de l'exercice 2003-2004 ont été utilisées.

5 En raison de la restructuration en cours de la SAPM, les données statistiques de l'exercice 2003-2004 ont été utilisées.

Données comparatives sur les postes désignés bilingues des cinq dernières années par rapport à l'année de référence 1999-2000

Année financière	1999-2000	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Nombre total de postes désignés bilingues	376	583,5	757	784	809	818,5
Augmentation (par rapport à l'année de référence 1999-2000)	Année de référence	55,2 %	101,3 %	108,5 %	115,2 %	117,2 %

Annexe
Énoncé
de politique

mars 1999

**At your service
in English**

**En français
avec plaisir!**

Manitoba 

*L*a politique sur les services en langue française du gouvernement du Manitoba reconnaît le fait que la population francophone du Manitoba constitue un élément de l'une des caractéristiques fondamentales du Canada. Cette politique a pour but de permettre aux Manitobains et Manitobaines d'expression française et aux établissements qui les servent de bénéficier de services gouvernementaux comparables dans la langue des lois du Manitoba.

Dans la mesure du possible, le gouvernement du Manitoba offre ses services dans les deux langues officielles dans les régions désignées où la population d'expression française est concentrée. Les régions désignées figurent sur la carte ci-jointe.

Les instances administratives visées par cette politique tiennent compte des objectifs de cette politique et des répercussions possibles sur la population francophone lorsqu'elles planifient et exécutent des réorganisations et des réformes administratives ou législatives, y compris la réorganisation des frontières.

Les services en langue française sont offerts dans des centres de services entièrement bilingues situés dans les régions désignées. Ils sont également offerts, après autorisation ou détermination du ministre responsable des services en langue française, dans des centres de services partiellement bilingues où le nombre de postes et d'employés désignés bilingues est suffisant pour garantir la prestation efficace de tels services.

Les instances administratives visées par cette politique offrent des services en langue française de façon active. Le concept de l'offre active signifie que les services en français, qu'ils soient fournis oralement, par écrit ou par voie électronique, sont manifestes, facilement disponibles et accessibles au grand public, et de qualité comparable à ceux qui sont offerts en anglais.

Toute la correspondance adressée à des particuliers ou à des groupes est rédigée dans la langue officielle que préfère le destinataire.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, tous les formulaires, les pièces d'identité et les certificats destinés au grand public sont bilingues.

Tous les documents d'information (écrits, audiovisuels ou électroniques) à l'intention du grand public sont produits dans un format bilingue, à moins qu'il soit souhaitable, en raison de contraintes de coût et de diffusion, de produire des versions anglaises et françaises. L'équivalent français peut être la version figurant sur le site Internet de l'instance administrative, dans les circonstances précisées par le ministre responsable des services en langue française. Les versions anglaises et françaises sont publiées en même temps.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, les sites Web fournissent des renseignements et facilitent les échanges avec le public dans les deux langues officielles.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, les affiches et les avis au public se trouvant dans des régions désignées et dans des centres de services bilingues sont rédigés dans les deux langues officielles.

L'existence des services en français est rendue manifeste à l'aide de panneaux et de messages d'accueil appropriés.

Les campagnes d'information du public en anglais sont également produites en français, sous réserve des contraintes de coût et de diffusion.

Les instances administratives visées par la politique annoncent dans les médias français les postes vacants pour lesquels la connaissance du français est obligatoire ou préférable.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, seuls des employés bilingues sont engagés dans les centres de services bilingues et dans les postes désignés bilingues jusqu'à ce que les exigences en matière de personnel bilingue soient respectées.

Lorsque le personnel d'un centre de services bilingues est entièrement bilingue, l'instance administrative encourage l'usage du français comme langue de travail.

Au moment de nommer quelqu'un à un conseil, à une commission, à un organisme, etc. on tient compte de la politique linguistique du gouvernement et du droit de tout Manitobain et de toute Manitobaine de comparaître devant un tribunal quasi judiciaire dans la langue officielle de son choix.

Les instances administratives suivantes sont visées par cette politique et elles la mettent en œuvre :

- Tous les ministères, ainsi que les commissions, conseils, corporations et organismes de service spécial qui relèvent d'eux;
- Les sociétés de la Couronne et d'autres organismes ministériels;
- Les bureaux de l'Assemblée législative ainsi que les organismes quasi judiciaires soumis aux dispositions de l'article 23 de la *Loi sur le Manitoba*;
- Les services publics réglementés par la Régie des services publics et servant des régions désignées;
- Les organismes désignés qui dispensent des services de santé et des services sociaux ainsi que les Offices régionaux de la santé qui sont désignés;
- D'autres instances, comme peut l'indiquer le ministre responsable des services en langue française.

Le Secrétariat des services en langue française, dont le mandat s'applique à toutes les instances administratives visées par la politique, est chargé de guider et de surveiller la mise en œuvre de cette politique. Dans l'exercice de son mandat, il voit à la mise en œuvre de la politique, et la facilite, de façon que le concept de l'offre active de services soit respecté, et il formule des recommandations à cet effet.

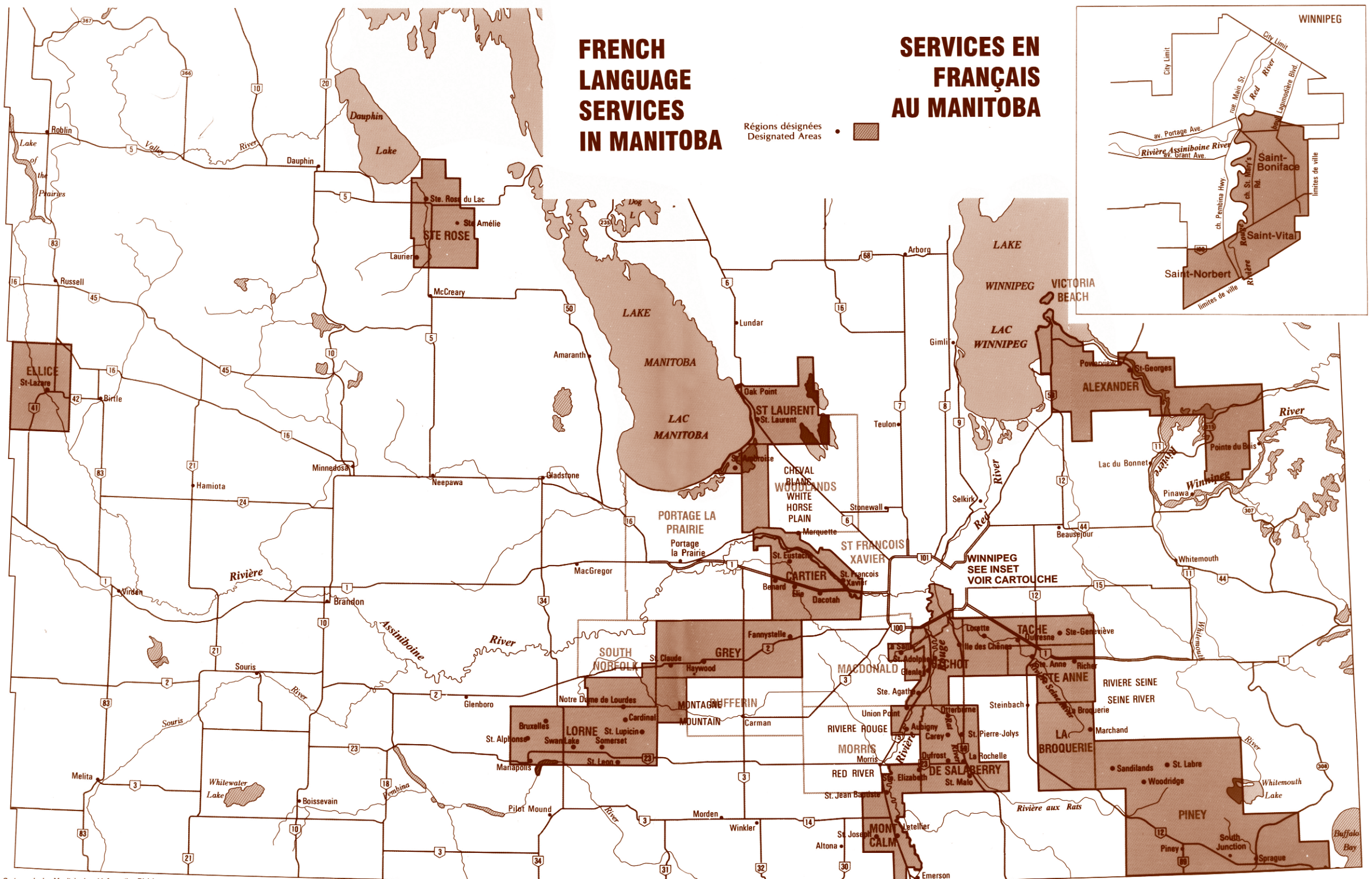
Le ministre responsable des services en langue française peut ordonner aux instances administratives visées par cette politique de prendre certaines mesures pour mieux respecter les objectifs de la politique.

Dans un souci de responsabilité publique, le Secrétariat des services en langue française publie un rapport annuel détaillant les résultats de la mise en œuvre de cette politique par les instances administratives visées. Le rapport annuel est établi en collaboration avec ces instances administratives.

FRENCH LANGUAGE SERVICES IN MANITOBA

SERVICES EN FRANÇAIS AU MANITOBA

Régions désignées
Designated Areas



Cartography by: Manitoba Land Information Division

Scale 1:1 100 000